



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chèque emploi service universel

Question écrite n° 120795

Texte de la question

M. Jean-Luc Reitzer souhaite attirer l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur les chèques emploi service universel (CESU). Les agents territoriaux utilisent ces chèques prépayés pour régler différents services à la personne, comme les gardes d'enfants. Mais des enquêtes ont montré que certains établissements bancaires n'acceptaient pas ces chèques. Dans ce cadre, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle compte prendre pour permettre le paiement du CESU auprès de tous les établissements bancaires.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Reitzer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120795

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 mars 2007, page 2798